



**RAPPORT D'EXECUTION ET
DE SUIVI-EVALUATION**

**PROGRAMME D'APPUI A LA REALISATION D'ETUDES ET D'EXPERTISES
(SEN/07/01711)**

01 /01/ 2008 au 31/12/2008

1^{ère} PARTIE : RAPPORT D'EXECUTION ET PROGRAMME D'ACTIVITE

1. Rapport d'activités et réalisations de la période 2008

Pour rappel, les études ayant été clôturées avant la période sous-revue font l'objet d'une analyse dans les rapports précédent. Il s'agit de l'étude sur l'aménagement du CET :

Les études concernées par la revue des activités de l'année 2008 sont :

RI 01 : « Cartographie des IMF/SFD du Sénégal ».

La cartographie des IMF/SFD du Sénégal a été commanditée par la direction de la Microfinance (DMF) dans le cadre du Plan d'Action de la Lettre de Politique Sectoriel. Cette cartographie permettrait d'avoir une vision claire et partagée sur l'évolution du secteur et son positionnement dans l'économie nationale, de mieux localiser les structures existantes et de connaître les zones géographiques défavorisées, les zones d'intervention des IMF/SFD, les domaines d'activités financés, les types d'individus financés etc.

La demande de mise en oeuvre avait été transmise aux ordonnateurs du PEE en date du 10/03/07. La prestation a été assurée par le bureau d'étude SEMIS.

Le rapport provisoire a été déposé en janvier 2008. Et la cartographie a été transmise, sur CD en juillet 2008.

Le dossier est clôturé. Le taux d'exécution est de : 100 %

RI 02 : Formulation des 15 Plans Locaux d'Hydraulique et d'Assainissement (PLHA) dans les régions de Diourbel, Kaolack et Fatick

La requête avait été émise, en novembre 2006, par le ministère en charge de l'Assainissement dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire dans les régions de Diourbel, Kaolack, Fatick et Kaffrine (PEPAM BA). L'objectif de cette étude est d'appuyer les Communautés rurales désignées pour la formulation de leur PLHA, tel que défini dans les documents de procédures du PEPAM et notamment le Manuel des projets d'eau potable et d'assainissement.

Le marché de service des 15 PLHA a été divisé en 2 lots. Le premier lot de 08 PLHA a été exécuté par le bureau d'étude SENAGROSOL et le deuxième lot de 07 PLHA par le bureau d'études SEMIS.

Le bureau d'études SEMIS a déposé son rapport provisoire le 28 août 2007 et SENAGROSOL le 11 septembre 2007. Les rapports finaux des 15 PLHA ont été approuvés dans le premier trimestre de 2008

Le dossier est clôturé. Le taux d'exécution est de 100 %

RI 03 : Études techniques pour la réalisation d'un CET et de 3 sites de transfert pour le nettoyage de la ville de Saint Louis

Le Projet d'Appui au Nettoyement de la Ville de St Louis, co-financé par la République du Sénégal et le Royaume de Belgique s'intègre dans le Programme Global de Nettoyement qui vise l'amélioration de la gestion des déchets solides, programme exécuté sous la responsabilité de la ville de Saint-Louis. Dans ce cadre il est prévu de réaliser un Centre d'Enfouissement Technique (CET) des déchets solides qui sera localisé en dehors de la ville, plus précisément sur le site pré identifié de la communauté rurale de Gandon.

L'objectif des études techniques est l'élaboration des supports indispensables (Avant Projet détaillé (APD) et Dossier d'Appel d'Offre (DAO)) à la conception et la réalisation des travaux d'aménagement des sites (transfert et CET) et de construction (écuries et locaux).

L'Avant Projet Sommaire (APS) réalisé ultérieurement a permis d'avoir :

- la faisabilité socio-économique relative à l'implantation du CET et de ses ouvrages annexes;
- La description biophysique et l'analyse de l'environnement récepteur ;
- Quelques prescriptions techniques sur les ouvrages et la caractérisation des déchets ;
- Les impacts environnementaux liés au projet ;
- L'analyse financière du CET.

Les études techniques ont été réalisées par le bureau d'étude BURGEAP.
Les rapports finaux des ont été approuvés dans le troisième trimestre de 2008

Le dossier est clôturé. Le taux d'exécution est de 100 %

RI 04 : Etude Environnementale Stratégique du PEPAM BA

Pour atteindre les OMD dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement, qui constituent des secteurs prioritaires pour les OMD, le Gouvernement s'est doté du Programme National d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire, ou PEPAM 2015, qui couvre la période 2005-2015.

La mise en œuvre de ce programme dans les régions de Diourbel, kaolack et Fatick, a été financée par le royaume de la Belgique et l'Etat du Sénégal, il s'agit du sous programme PEPAM BA.

L'Evaluation Environnementale Stratégique de ce sous programme , qui sera réalisé sur l'ensemble de ces trois régions, a pour objet d'identifier et de décrire les interrelations existant entre les activités prévues pour chacune des composantes du sous programme et l'environnement dans lequel elles seront mises en œuvre, d'évaluer et de mesurer les effets positifs et négatifs, directs et indirects à court, moyen et long terme de ces activités sur l'environnement et les populations bénéficiaires. Elle vise à intégrer à sa planification des considérations spécifiques à l'environnement de manière à permettre sa réalisation tout en s'assurant de la protection des composantes sensibles de l'environnement

La requête de financement a été envoyée par le Ministère de l'Economie et des Finance en 2006. À ce jour le marché de service de consultance n'a toujours pas été attribué.

Le dossier est en cours d'exécution.

→ **RI 05 : Etude sur l'analyse des Systèmes d'Information de Gestion (SIG) et des Systèmes de Contrôle Interne et Externe (SCIE) des IMF au Sénégal**

Les 14-15 décembre 2004, le Sénégal a adopté la Lettre de Politique Sectorielle de la Microfinance (LPS/MF), à l'issue d'un processus participatif qui a mobilisé les pouvoirs publics, les institutions de microfinance, les partenaires bailleurs de fonds et le secteur privé.

L'objectif général de la LPS est de « favoriser l'accès à des services de microfinance viables et durables à une majorité des ménages pauvres ou à faibles revenus et des micros - entrepreneurs sur l'ensemble du territoire d'ici à 2015, grâce à des institutions de microfinance (IMF) viables s'intégrant dans le système financier national ».

La LPS a mis un accent particulier sur la professionnalisation des institutions de microfinance (IMF), un des résultats attendus de l'axe stratégique 2 intitulé « Offre viable et pérenne de produits et services adaptés, diversifiés et en augmentation, notamment dans les zones non couvertes par des IMF professionnelles ».

Deux des actions à mener pour atteindre ce résultat sont :

- l'appui aux IMF en systèmes d'information de gestion (SIG) performants
- et l'appui aux IMF pour la mise en place d'un système de contrôle interne (SCI) et externe performant.

Ainsi, l'objectif de cette étude est d'apprécier le niveau de performance des systèmes d'information de gestion, des systèmes de contrôle interne et du contrôle externe des IMF sénégalaises et de faire des recommandations sur les actions à mener pour les rendre plus performantes.

La requête de financement a été envoyée en octobre 2008. Le marché de service de consultance a été attribué au bureau d'étude DCEG.

L'étude est en cours d'exécution.

→ **RI 06 : Etude sur la migration institutionnelle du FCBS**

En conformité avec la volonté des parties belge et sénégalaise exprimée lors du comité spécial des partenaires des 19 et 20 juin 2008, cette étude vise à fournir des éléments de décision au comité de gestion du FCBS, pour que les fonds actuellement gérés au sein du FCBS continuent à servir pour l'appui technique et financier des IMF, au sein d'un outil pérenne, en tenant compte d'un retrait de la partie belge du dispositif de co-gestion actuel du FCBS.

La requête de financement a été envoyée en novembre 2008. Le marché de service de consultance est en cours d'attribution.

2. Listez et commentez les problèmes et questions majeurs influençant l'exécution de la prestation

- 1) Délai de mise en œuvre des études très long, il tourne au tour d'un an.

- 2) Le nombre limité des requêtes de financement, il est peu probable que la totalité du budget PEE soit alloué à la clôture du PIC 2006-2009.

3. Rapport sur les dépenses 2008

En 2008, le montant des dépenses est de 70 916,43 EUR (46 518 129 XOF), soit un taux d'exécution de 40% par rapport au budget total. Trois (03) études ont été clôturées (RI 01, RI 02 et RI 03).

Pour cause de lenteurs administratives, l'Etude Environnementale Stratégique du PEPAM BA (RI 05) n'a pas fait l'objet de décaissement au cours de l'année 2008.

4. Programme d'activités pour la période 2009

Pour l'année 2009, trois (03) études seront en cours d'exécution, il s'agit de l'Etude Environnementale Stratégique du PEPAM BA, de l'étude d'analyse SIG et SCIE des IMF du Sénégal et de l'Etude sur la migration institutionnel du FCBS.

2009 est une année de préparation du PIC et de la Commission Mixte Sénégalo belge, le PEE sera surement sollicité pour financer des études pour alimenter la réflexion aussi bien dans le choix de secteur à investir que dans les modalités d'aide à utiliser pour répondre au mieux à la Déclaration de Paris et être en conformité avec le plan B

5. Prévisions des dépenses pour 2009

Commentez éventuellement les principales recettes et dépenses de la prestation ayant un impact sur les questions ci-dessus, par rapport aux prévisions budgétaires de la période suivante.

Les dépenses prévues pour l'année 2009 s'élèvent à 119 100 Euros, répartis par résultat comme suit :

RI 05 : Etude Environnementale Stratégique du PEPAM BA pour un montant prévisionnel de 35 800 Euros

RI 08 : Etude d'analyse SIG et SCIE des IMF du Sénégal pour un budget prévisionnel de 22 900 Euros

RI 09 : Etude sur la migration institutionnel du FCBS pour un budget de 35 100 Euros.

Notons qu'un budget de 202 400 Euros n'a pas encore été alloué. Néanmoins un montant de 25 000 Euros a été programmé pour financer d'éventuelles études qui seraient proposées dans le cadre de la préparation du PIC et de la commission mixte entre autre.

7. Conclusion :

Toutes les études menées dans le cadre de la mise en œuvre du PEE, ont été sollicitées pour accompagner le développement des secteurs (Hydraulique et Assainissement, micro finance) dans le but d'optimiser les résultats de la coopération belge dans ces derniers.

2^{ème} PARTIE : ELEMENTS DE SUIVI-EVALUATION

I. Appréciez la pertinence et la performance de la prestation en utilisant les appréciations suivantes :

1. - Très satisfaisant 2. - Satisfaisant 3. - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
4. - Non satisfaisant X. - Sans objet

	Responsable national de l'exécution - DDI	Responsable CTB de l'exécution
PERTINENCE¹ (cf. PRIMA, §70, p.19)		
1. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport aux priorités nationales de développement?	1	1
2. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport à la politique belge de développement?	1	1
3. Les objectifs de la prestation sont-ils encore pertinents ?	1	1
4. La prestation répond-elle aux besoins des groupes cibles?	1	1
5. En fonction de ses objectifs, la prestation s'appuie-t-elle sur les organes locaux d'exécution appropriés?	2	2

¹ Selon le PRIMA, §70, p.19, il s'agit "d'apprécier si les choix des objectifs, les choix des groupes cibles et des organes locaux d'exécution restent pertinents et cohérents par rapport aux principes généraux relatifs à une aide efficace et efficiente, ainsi que par rapport à l'application des politiques et stratégies locales, régionales, internationales et belges de développement ».

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
PERFORMANCE² (PRIMA, §71, pp.19-20)		
1. Les résultats obtenus par la prestation ont-ils contribué à la réalisation de ses objectifs ³ ? (efficacité)	1	1
2. Appréciez la qualité des résultats intermédiaires (efficacité)	2	2
3. Les modalités de gestion de la prestation sont-ils appropriés? (efficacité)	2	3
4. Les ressources de la prestation sont-elles adéquates sur le plan de (efficience) :	2	2
a. Ressources financières ?	1	1
b. Ressources humaines ?	2	2
c. Matériel et équipements ?		X
5. Les ressources de la prestation sont-elles utilisées efficacement et optimisées pour obtenir les résultats attendus? (efficience)	2	2
6. La prestation est-elle satisfaisante sur le plan coût efficacité par rapport à des interventions similaires? (efficience)	2	2
7. Sur base du planning d'exécution, appréciez la rapidité d'exécution de la prestation. (respect des délais)	2	3
	Responsable national de l'exécution - DDI	Responsable CTB de l'exécution
Appréciation globale de la prestation	2	2

La prestation est actuellement satisfaisante au regard des objectifs. Le processus de préparation du PIC et de la Commission Mixte décembre 2009 devrait être mis à profit pour améliorer :

- l'intégration du PEE dans le développement des secteurs de concentration belgo sénégalais (approche portefeuille) ;
- la gestion administrative et financière
- les voix et moyens pour augmenter son utilisation pour un meilleur décaissement

² Selon le PRIMA, §71, pp. 19-20, il convient « d'apprécier et de mesurer les performances convenues dans les phases de préparation selon les 4 critères et les indicateurs établis pendant la formulation. (Les 4 critères sont efficacité, efficience, respect des délais et qualité du personnel).

³ voir annexe I pour plus de détails

II. Quels sont les principaux mécanismes et activités d'appropriation mis en œuvre par la prestation ?

Avec la finalisation du cadre juridique qui a permis d'apporter une amélioration des outils de gestion et de suivi. La production d'une brochure d'information du Fonds, canevas de TDR, séminaire dans les ministères,...) devrait être faite (la réflexion a été suspendue depuis 2002) pour augmenter sa sollicitation et ainsi les résultats de la coopération belgo sénégalaise dans les secteurs de concentration.

III. Quelles sont les causes des écarts par rapport au calendrier prévu et aux résultats attendus

La diversité des interlocuteurs peut-être source de lenteur, car chaque étude est unique dans sa mise en œuvre. Vu l'enveloppe disponible, le fonds d'études pourrait être mieux et plus sollicité.

IV. Comment peut-on résoudre les problèmes ou écarts identifiés ici plus haut ? Exposez les mesures recommandées. Précisez qui devrait être chargé de les appliquer.

Prendre des dispositions pour améliorer la communication externe vers différents ministères techniques.

Une plus grande attention sera apportée à l'élaboration des contrats avec les prestataires des études en insistant sur les délais d'exécution et de la programmation budgétaire.

V. Quels sont les facteurs ayant influencé la réalisation de la prestation? Parmi ceux-ci, y a t il eu des faits nouveaux, non prévus préalablement et susceptibles de modifier la prestation ?

L'existence du Fonds n'est pas bien connue. La « publicité » ou diffusion de l'information pourrait être plus large.

VI. Quelle est l'opinion des groupes cibles sur le projet?

Les bénéficiaires expriment leur satisfaction. Ce PEE est un instrument intéressant pour apporter des compléments d'analyse dans le cadre des projets qui n'ont pas toujours toutes les ressources disponibles pour entreprendre des recherches sur des problématiques spécifiques qui se dévoilent parfois en cours d'exécution.

VII. Quelles recommandations faites-vous pour la suite à donner à la prestation?

Le comité de pilotage devrait se réunir régulièrement. Pour chaque étude il n'y a actuellement que des comités de suivi « ad hoc ».

ANNEXES

Rapport Financier 2008+ prévision 2009

PREVISION 2009 EN EUROS

ANNEXE 2. EVOLUTION SOLDES TRESORERIE PAR ANNEE